

OLORON HERRERE		ACB d'Oloron Sainte Marie		LFCO
Ouvvert à la CAP / VAC		☎ 06 03 21 86 71		
43°09'53"N 000°33'37"W - 984 ft (36 hPa)				
RWY	07L/25R 07R/25L	1080 x 50 / 1030 x 70 /		Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Voir HOR ACB.			
COM	A/A	118.780 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	CEVVHB : 05 59 36 10 36			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste 07R/25L réservée à l'activité planeurs basés. Utilisation simultanée des deux pistes interdite. AD inutilisable pendant activité AEM.

Activités diverses :

Parachutage (N° 308) sur AD : FL 115. Activable H24. PPR PYRENEES APP, activité réelle connue de PYRENEES INFO.

AEM (N°9222) sur piste 07L/25R : 1000ft ASFC, chaque premier vendredi du mois, 1300-1700 (ETE : -1 HR). Activité réelle sur FREQ OLORON A/A.

ORANGE CARITAT		Ministère des Armées (AAE)		LFMO
Militaire / AIP, A VUE		☎ 04 13 97 03 00		
44°08'24"N 004°52'07"E - 197 ft (7 hPa)				
RWY	14/32	2407 x 45	14 R/B/W/T	Revêtue
Balissage	14 32	PAPI 2.5 ° (4.4 %) PAPI 2.5 ° (4.4 %)		9 ft 18 ft
AVT	JO : 0700-fin des vols - O/T : O/R (préavis 1 heure). PO O/R du DV. Carburant : F34 - 100 LL (Préavis 1 semaine). Lubrifiants : O150 - O156. NTI 1 et NTI 2 - M2000 et Fennec. OXRB - HPOX - LOX.			
COM	ORANGE APP TWR	118.925 - 299.775 Mhz 122.100 - 128.950 - 257.800 - 388.775 Mhz		
NAV	NDB TACAN ILS 14	ORG ORG ORG	328 Khz CH 31 X 109.900/333.800/75/75 Mhz	
Douanes	O/R.			
Police				
RFFS	CAT OACI : 6 - OTAN : 5. Plan de secours établi avec la préfecture.			
MET	LUN-JEU : 0500-1600 ou fin d'activité. VEN : 0500-1400 ou fin d'activité. SAM, DIM, JF : Fermé. CMA ORANGE ☎ 04 13 97 03 63 - Fax : 04 90 11 56 64			
ATS	LUN-JEU : 0700-1600 ; VEN : 0700-1400 ; SAM-DIM-JF : O/R avant 1400 le dernier JO. HN : O/R avant 1600			
☎ @	FAX AD : 04 13 97 04 15. SOB : 04 13 97 05 73 / 864 115 58 73 04 90 11 57 00 - 811.115.5700 (DV) 04 90 11 56 51 - 811 115 5651 (CDT ESCA) 04 90 11 56 11 - 811.115.5611 (CDQ) ba115-gaa.cdt.fct@intradef.gouv.fr ba115-gaa-esca-sob.chef.fct@intradef.gouv.fr ba115-gaa-esca.c-ops.fct@intradef.gouv.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD fermé à la CAP et interdit aux ACFT sans radio. Interdit aux ACFT MIL étrangers sauf autorisation du directeur d'AD. Survol interdit H24 au-dessous 1000 ft ASFC. FATO réservée aux HEL basés ou sur accord du directeur d'AD. Inutilisable hors TWY et RWY. LDG soumis à PPR de l'OPO, PN 24 HR, MNM 2 HR durant HOR ATS, sinon 5 jours. Le NR d'accord devra figurer en case 18 du FPL. Contact radio obligatoire avec ORANGE APP pour transiter dans la R 55 et la CTR ORANGE.
CIV : utilisable avec PPR à LFYXZXVC.

ORANGE PLAN DE DIEU		Ministère des Armées (AAE)		LFPR
Militaire / A VUE		☎ 04 90 11 56 00		
44°10'46"N 004°55'08"E - 305 ft (11 hPa)				
RWY	16/34 17R/35L	800 x 30 650 x 30	20 F/A/W/T /	Revêtue Non revêtue
AVT	100LL O/R - PPR ACB.			
COM	ORANGR APP PROVENCE APP A/A ORANGE TWR	118.925 Mhz 132.300 Mhz 128.950 Mhz		
RFFS	Niveau 1. O/R Niveau 6.			

☎ @ Aéroclub du Plan de Dieu : 04 90 70 96 33
E-mail : secretaire@aeroclubduplandedieu.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD restreint réservé aux ACFT basés ou selon protocole en vigueur. Utilisation possible après autorisation obligatoire à obtenir auprès de l'ACB Plan de Dieu avec préavis de 8 jours en formulant une demande écrite à télécharger sur www.aeroclubduplandedieu.fr rubrique « le Club ». Annoncer le QFU et préciser « dure » ou « herbe » Ex : « 34 dure » ou « 35 herbe ».

Activités diverses :

Entraînement de la patrouille de France verticale aux installations. Activité connue sur ORANGE APP. Activités aéromodélistes possibles entre la RWY 16/34 et la RWY 17/35, et à l'Est de la RWY 17/35 uniquement le week-end en cas d'inactivité ORANGE APP. Activité drone MIL possible. Activité connue sur ORANGE APP. Pas d'activité drone et ACB simultanément.

ORLEANS BRICY		Ministère des Armées (AAE)		LFOJ
Militaire / AIP, VAC, A VUE		☎ 02 45 40 77 99		
47°59'16"N 001°45'38"E - 412 ft (15 hPa)				
RWY	07/25	2404 x 45	RWY : 50 F/C/W/T THR : 46 R/B/W/T	Revêtue
Balisage	07 25	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		57 ft 60 ft
AVT	Carburant : F34 - F35. Lubrifiants : O135 - O138 - O156 - O159 - H 515. LUN-JEU : 0600-2200, VEN : 0600-2100. SAM, DIM, JF : O/R avant 1400 le VEN ou le dernier JO. NTI 2 : C130/C160/A400M - moteurs et pièces de rechange. LPOX - HPOX - OXRB.			
COM	BRICY APP TWR	122.700 - 138.750 - 142.450 - 362.300 - 374.225 Mhz 122.100 - 124.800 - 257.800 - 378.750 Mhz		
NAV	VOR-DME ILS 25	BCY OAN	117.350 Mhz/CH 120 Y 111.300/332.300/75 Mhz	
Douanes Police	O/R 24 h. MIL : sans PN			
RFFS	CAT OACI : 10 - OTAN : 8. Plan de secours établi avec la préfecture.			
MET	H24 - CMA 45 En HO ou HNO ☎ : 02 45 40 76 46 ou 862 123 7646 ou 862 123 6217			
ATS	LUN-JEU : 0700-1600, VEN : 0700-1400. SAM, DIM, JF : O/R avant 1600 le VEN ou le dernier jour ouvrable.			
☎ @	Commandant d'ESCA : 02 45 40 68 95 Courriel : ba123-gaa-esca.cdu.fct@intradef.gouv.fr 02 38 42 66 61 - 811 123 6661 (Section OPS) 862 123 6895 02 38 42 66 45 - 862 123 6026 (APP) 02 38 42 66 55 - 811 123 2535 (DV) Courriel : ba123.opo-dirvol-h24.fct@intradef.gouv.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit aux ACFT non munis de radio et aux planeurs. LDG soumis à PPR du DV. Demande à effectuer avant 1500 du LUN au VEN (ETE - 1 HR). Les vols en VFR spécial peuvent être autorisés par la TWR si : VIS 3 km - Plafond 300 m. Les itinéraires en VFR Spécial sont recommandés pour les VFR. HEL : itinéraires d'entrée et de sortie 330 ft ASFC, LDG et TKOF axe 068°/248°.

Danger à la navigation :

Forte concentration d'oiseaux et de cervidés sur la plate-forme et aux abords de celle-ci. Notamment, dans et aux abords des carcasses d'ACFT situées sur la zone de stationnement NW (proche seuil 07) ainsi que sur et aux abords de la décharge de Bucy Saint Liphard et de l'usine de compostage de Saint Peravy La Colombe.

Activités diverses :

PJE sur AD (NR 207) : H24 / FL 195. Possible jusqu'au FL 300 annoncée par NOTAM. De jour, contacter ORLEANS APP ou PARIS UAC/ACC. De nuit, activité réelle connue de ORLEANS APP. AEM sur AD (NR 8415) : SFC - 500 ft ASFC / SR - SS. Vols radiocommandés selon protocole.

ORLEANS ST DENIS DE L'HÔTEL		SMAEDAOL		LFOZ
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 38 46 33 33		
47°53'51"N 002°09'51"E - 397 ft (15 hPa)				
RWY	05/23 05R/23L	1600 x 30 1252 x 70	21 F/C/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	05 23	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		35 ft 41 ft
AVT	Carburant : 100LL, JET A1. H24 uniquement Carte BP. Autre moyen paiement (CB, Espèces) HOR ATS ou PPR 24 HR. Héliosphère maintenance : +33 (0)2 38 46 04 32			
COM	AFIS/ A/A / STAP	122.400 Mhz		
NAV	NDB	ORS	322 Khz	

Douanes Police PPR PN 24 HR pendant HOR AFIS. TEL : exploitant. Embarquement obligatoire par l'aérogare. Extension obligatoire hors HOR AFIS.

RFFS Niveau 4 : PN 2 HR pendant HOR Niveau 2.
Niveau 2 : LUN-VEN sauf JF : 0730-1100, 1330-1700.
Extension HOR possible pour Niveau 2 ou 4 (à préciser) sur PPR ATS avant 1600 la veille ou dernier jour ouvrable. En dehors de ces HOR ; Niveau 1.

MET Automatique H24 ☎ : +33 (0)2 38 46 33 27.
Site internet : www.orleans.aeroport.fr rubrique : météorologie.
H24. PARIS ORLY (IFR) ☎ : +33 (0)1 75 64 22 42.

ATS AFIS : LUN-VEN sauf JF : 0730-1100, 1330-1700.
Extension sur PPR pendant HOR AFIS au plus tard la veille ou dernier jour ouvrable avant 1600. ☎ : 02 38 46 33 33 - E-mail : contact@orleans.aeroport.fr

☎ @ AD : contact@orleans.aeroport.fr
ACB d'Orléans et du Loiret (ACOL) : 02 38 59 18 34 - FAX : 02 38 59 11 30.
Les Planeurs d'Orléans (LPO) : 02 38 59 53 19.
Club de Voltige Aérienne (CVAO) : 02 38 36 84 15.
Constructeurs Amateurs (RSA) : 02 38 91 85 26.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. AD interdit aux ULM de classe paramoteur.
Activité IFR possible. Atterrissages et/ou décollages simultanés sur les 2 pistes accolées strictement interdits. Piste non revêtue réservée aux planeurs, avions de servitude et aux ACFT autorisés par l'exploitant. Piste non revêtue inutilisable après fortes pluies ainsi que l'hiver.

Danger à la navigation :

Piste rainurée sur une largeur de 24 m, centrée sur l'axe.

Activités diverses :

Activité voltige (N° 6429) axe RWY 05/23 longueur de 1000 m centré sur 47° 53' 30"N 002° 10' 00"E, 2000 AMSL / 4000 AMSL, activité selon protocole, réservée aux pilotes autorisés par la DGAC - OUEST. Début et fin d'activité à annoncer à ST DENIS INFO pendant HOR ATS, BRICY APP et SEINE INFO hors HOR ATS.

WPendant l'activité contact radio obligatoire avec ST DENIS INFO ou A/A.

Activité parachutage (N° 254), SR-SS+30. LUN-VEN sauf JF : largages limités au FL 135.

Activité selon protocole. Information des usagers : St DENIS INFO ou A/A, SEINE INFO, BRICY APP, PARIS INFO.

Activité de treuillage planeur (N° 886) : 2500 ft AMSL, SR-SS, sur bande non revêtue 05/23.

Treuil équipé d'un feu à éclats ; Information des usagers sur FREQ A/A et SEINE INFO.

AEM (N° 8283) : 500 ft ASFC, SR-SS. Activité annoncée par drapeau ou feux à éclats.

OUESSANT		Commune d'Ouessant Lampaul		LFEC
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 02 98 48 80 06		
48°27'48"N 005°03'49"W - 142 ft (6 hPa)				
RWY	05/23	833 x 24	5.7 t	Revêtue
Balilage	23	PAPI 3.5 ° (6.1 %)		23 ft
COM	AFIS/ A/A	118.105 Mhz		
NAV	NDB	OSA	351 Khz	
RFFS	Niveau 2 : 0730-0830, 1530-1630. En dehors de ces HOR, niveau 1 assuré, niveau 2 sur demande PPR PN 4 HR avant le vol du LUN au SAM midi et pendant les HOR AFIS. Niveau 1 : extincteur sur roues à disposition sur l'aire de trafic.			
MET	0100-2200. Les données d'observation de l'installation MET N1 de LFEC, ainsi que l'information météorologique sont uniquement disponibles auprès du météorologue de METEO-FRANCE de Rennes (☎ : 02 22 51 54 16). L'AFIS de LFEC ne diffuse que les données connues, et uniquement par radio.			
ATS	LUN - VEN : 0615-1030, 1400-1645. SAM : 0615-1000. DIM - JF : Fermé. PPR la veille, exclusivement pour vols commerciaux non programmés : 02 98 48 82 09. E-mail : ouessant.aerodrome@orange.fr			
☎ @	AD E-mail : mairie.eusa@wanadoo.fr Contact téléphonique pour EVASAN / MEDEVAC : 06 84 08 53 10 / 06 84 05 53 11.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité IFR possible.

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.

OYONNAX ARBENT
Ouvert à la CAP / VAC

Mairie d'Oyonnax
☎ 04 74 77 00 06

LFLK

46°16'43"N 005°39'59"E - 1755 ft (63 hPa)

RWY	04/22	870 x 30	20 t	Revêtue
AVT	Carburants : 100 LL, SP98 - Lubrifiants : TOTAL Aéro DM (CIV-MIL). 100 LL : HJ ; SP98 : HX. Carte TOTAL : HJ, sans carte : sur RDV et paiement comptant.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	ACB Jean COUTTY : 04 74 77 21 00 - 1000-1100, 1700-1800.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT munis de radio. Aucun ACFT à moteur ne devra pénétrer dans la branche finale des deux circuits si un planeur s'y trouve déjà. AD très sensible au bruit. Eviter les tours de piste entre 1100 et 1300 (ETE - 1 HR). Eviter les longues séances de tours de piste consécutifs.

Danger à la navigation :

AD situé en environnement montagneux en fond de vallée. Présence de collines dans la trouée d'envol piste 04. Présence de vents contraires sur AD par vent de secteur Nord. Risque de rabattants par vent de secteur Nord. Décollage RWY 04 : L'attention des pilotes est spécialement attirée sur la nécessité de vérifier que les performances de leur appareil en fonction des circonstances (vent, température, chargement) garantissent le survol, avec les marges de sécurité requises, des obstacles et des reliefs situés dans le prolongement de la piste.

Activités diverses :

AEM (N° 9805) : 500 ft ASFC, SR-SS. Selon protocole.